

RÈGLEMENT PRÉSÉLECTIONS OPTIFUEL CHALLENGE 2019

Auteur :	Sandrine PIERRARD
Département :	Direction MARKETING
Market	RENAULT TRUCKS FRANCE
Date :	Lyon, 05-12-2018
Objet :	Règlement Optifuel Challenge 2019

1. ORGANISATION

La société Renault Trucks SAS au capital de 50 000 000 €, inscrite au RCS de Lyon sous le numéro 954 506 077, dont le siège social est situé 99, route de Lyon, 69 800 Saint-Priest, représentée par Sandrine PIERRARD, Marketing France organise du 1^{er} février au 31 mai 2019 un challenge visant à sélectionner les finalistes France qui participeront à la finale nationale Optifuel Challenge en Juin ou Juillet 2019.

Le Challenge Optifuel 2019 vise à récompenser les meilleurs conducteurs de conduite rationnelle et leurs entreprises.

Le présent règlement définit les règles applicables lors des présélections françaises du Challenge.

2. TROIS MODES DE PRESELECTIONS

Trois modes de présélections sont mis en place pour un total de 20 places :

- Sur la base de l'Ecoscore d'Optifleet (8 places)
- Sur la base d'un jeu en ligne (8 places)
- Sur la base des sélections internes de nos clients vente directe (4 places)

2.1. SUR LA BASE D'ECOSCORE

2.1.1. Présentation

Ce mode de présélection est ouvert aux entreprises ayant inscrit un de leurs conducteurs via le formulaire d'inscription (en annexe) disponible sur le site www.renault-trucks.fr/optifuel-challenge-2019 à renvoyer à la boîte fonctionnelle optifuel.challenge.fr@renault-trucks.com.

L'ouverture des inscriptions est le 1^{er} février.

Le conducteur participant (ci-après le Participant) s'engage à conduire un véhicule de la gamme Renault Trucks équipé du module Check d'Optifleet actif au moins durant 10 semaines sur la période de présélections, du 1^{er} février au 31 mai 2019. Tout Participant, en fin de période de présélections, n'ayant pas rempli cette condition ne pourrait prétendre à aucun classement.

Chaque Participant certifie avoir obtenu l'autorisation préalable de son employeur pour participer à ce challenge et disposer des permis et autorisations nécessaires à jour pour le Challenge. Chaque Participant sera identifié par son nom, son prénom et son numéro 5b de la carte conducteur.

L'entreprise participante accepte que Renault Trucks ait accès à ses résultats Ecoscore pendant la durée des pré-sélections.

Il existe un classement général intégrant l'ensemble des Participants inscrits (société, prénom, initiale nom de famille). Il sera disponible sur le mini site web : www.renault-trucks.fr/optifuel-challenge-2019

Les salariés de Renault Trucks SAS, les salariés employés par le réseau de distribution de Renault Trucks (en propre ou privé), les salariés des constructeurs de véhicules industriels ainsi que leur famille pour chacun d'entre eux ne sont pas admis à concourir à ce Challenge.

2.1.2. Déroulement et désignation des gagnants

Les Participants seront évalués et classés sur la base du rapport « Ecoscore du conducteur » issu du module Check d'Optifleet, du 1^{er} février au 31 mai 2019 :

- 1/ une note « Ecoscore » globale
- 2/ la note « d'anticipation » en cas d'ex-aequo sur le score « Eco score globale »
- 3/ la note de « l'utilisation optimale » en cas d'ex-aequo sur la note « d'anticipation »
- 4/ la note « carburant dans la plage économique » en cas d'ex-aequo sur la note de « l'utilisation optimale »
- 5/ la note de « fonction à l'arrêt » en cas d'ex-aequo sur la note « carburant dans la plage économique ».
- 6/ Si, après application des critères sus mentionnés, des candidats sont ex-aequo, il sera procédé à un tirage au sort parmi ces candidats afin de déterminer la liste des 8 gagnants.

Seul le « rapport Ecoscore » du conducteur inscrit identifié via son « nom/prénom » et/ou son numéro 5b validé à l'inscription, pourra être pris en compte dans le cadre du déroulement du challenge.

Des classements intermédiaires indicatifs seront établis et envoyés par email aux dates suivantes :

- 13 mars pour la période du 01 février au 28 février
- 15 avril pour la période du 01 février au 31 mars
- 13 mai pour la période du 01 mars au 30 avril

Le classement définitif sera communiqué le 7 juin pour la période du 01 février au 31 mai.

Critère éliminatoire : les Participants, indépendamment de leur note finale, seront éliminés dans le cas suivant : véhicule(s) Renault Trucks équipé(s) du module Check d'Optifleet actif conduit(s) durant moins de 10 semaines sur la période du challenge de présélection.

A l'issue des présélections, soit au 31 mai, les 8 conducteurs disposant du meilleur « Rapport Ecoscore du conducteur » sur la période du 1^{er} février au 31 mai 2019 seront qualifiés pour la Finale France.

2.2. SUR LA BASE D'UN JEU EN LIGNE

2.2.1. Présentation

Ce jeu est disponible et ouvert à tous, via un téléchargement sur les plateformes Googleplay et Appstore ainsi que via son profil Facebook qui renverra vers la page du jeu en ligne.

Les personnes souhaitant participer aux présélections de l'Optifuel Challenge auront préalablement créé un compte et seront invités à confirmer leur inscription en communiquant les éléments suivants via le jeu :

- nom, prénom,
- numéro de permis poids lourd CE,
- numéro 5b de la carte conducteur,
- acceptation du règlement présent,
- engagement d'avoir obtenu l'autorisation préalable de son employeur pour participer à la finale France.

Depuis le jeu, les Participants pourront consulter :

- le classement général des participants
- les différentes possibilités pour se connecter
- les informations relatives à la protection des données personnelles

Les Participants à ce jeu en ligne sont informés que les données peuvent être réutilisées à des fins d'enquête et d'information sur les produits et services Renault Trucks, chaque Participant ayant la possibilité de s'opposer à cette réutilisation.

L'ouverture des inscriptions est le 1^{er} février.

2.2.2. Déroulement et désignation des gagnants

Le jeu sera ouvert du 1^{er} février au 31 mai 2019.

A partir de la page d'accueil du jeu, l'utilisateur pourra accéder aux phases ENTRAÎNEMENTS et/ou QUALIFICATION à la finale Optifuel Challenge France 2019.

2.2.2.1. Phase ENTRAÎNEMENTS

Au cours de cette phase, le joueur pourra appréhender les contours de la conduite rationnelle en réalisant les 4 entraînements proposés :

- 1- Gestion descentes & montées / Anticipation des feux
- 2- Appropriation Cruise Control
- 3- Notions fuel eco en zone urbaine
- 4- Notions fuel eco sur réseau secondaire

L'aptitude du joueur sera mesurée sur une échelle de 3 étoiles.

L'attribution des étoiles se fera sur la base d'un ratio vitesse commerciale et consommation du véhicule réalisée sur le parcours proposé.

Il faudra obtenir au moins 1 étoile pour accéder au tableau suivant.

Au cours des tableaux 3 et 4, une fonction Cruise Control sera disponible et pourra être déclenchée ou pas par le joueur au-delà de 30 km/h.

Une fois les 4 entraînements réalisés, l'utilisateur pourra accéder à la phase QUALIFICATION.

2.2.2.2. Phase QUALIFICATION

2 tableaux sont proposés:

- 1- Conduite: 100.000 points pourront être obtenus par le joueur.
- 2- Questionnaire: 10 questions seront proposées ; le joueur devra obtenir 80% de bonnes réponses pour obtenir sa qualification.

Le tableau Conduite permettra de vérifier les aptitudes du joueur à la conduite rationnelle en zone urbaine et sur le réseau secondaire.

Le tableau Questionnaire comprendra 10 questions concernant la sécurité au volant, la conduite rationnelle, la technique poids lourd et l'offre Renault Trucks.

A l'issue de la phase de présélection, soit au 31 mai, les 8 premiers au classement, ayant confirmé l'ensemble des éléments nécessaires (voir 2.2.1) et après vérification de Renault Trucks France, seront qualifiés pour la finale France.

2.3. SUR LA BASE DES SELECTIONS INTERNES DE NOS CLIENTS VENTE DIRECTE

Renault Trucks se réserve le droit de sélectionner, pour la finale France, 4 participants issus de clients vente directe.

3. FINALE FRANCE ET FINALE MONDE

Les 20 candidats présélectionnés seront conviés à participer à la finale France de l'Optifuel Challenge 2019.

A l'issue de la finale France, le lauréat sera convié à participer à la finale Monde, sous réserve de remplir les conditions spécifiques à ce concours et de travailler pour une entreprise dont la flotte de véhicules est équipée au moins d'un camion de marque Renault Trucks.

4. RECLAMATIONS/ RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

Toute contestation ou réclamation relative à ce Challenge ne sera prise en compte que si elle est adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Renault Trucks Marketing France - TER A50 2 55 - 99, route de Lyon 69800 Saint-Priest, avant le 31 mai 2019. Ce courrier devra indiquer les coordonnées complètes du Participant et le motif exact de la contestation.

Aucun autre mode de contestation ou de réclamation ne pourra être pris en compte.

La Société Renault Trucks SAS décidera discrétionnairement et dans le cadre des lois et règlements applicables, des réponses à apporter à toute question d'application ou d'interprétation du règlement qui lui serait soumise par un des Participants.

La Société Renault Trucks SAS ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de Force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, le présent Challenge était annulé, écourté, prolongé, reporté ou si les conditions en étaient modifiées. Ces modifications seront considérées comme des avenants au présent règlement et seront déposées auprès de Me TIVAN, huissier de justice, et communiqués sur simple demande écrite des Participant.

5. REMBOURSEMENTS

En cas de demande de copie du règlement, les frais d'affranchissement seront remboursés, au tarif postal en vigueur pour un envoi en France de moins de 20 grammes à raison d'une demande par Participant.

6. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies concernant les participants sont obligatoires et nécessaires pour le traitement de la participation au Challenge. Elles sont destinées aux Organismes, ou à des sous-traitants et/ou des prestataires pour des besoins de gestion.

Les Gagnants autorisent par avance, du seul fait de l'acceptation de leur gain, que les Organismes exploitent sous quelque forme que ce soit, et auprès de tous publics, à des fins commerciales, publicitaires ou de relations publiques, de presse, compte rendu rédactionnel ou publi-rédactionnel de tout type et pour toute activité interne et externe leurs déclarations écrites ou verbales relatives à ce gain, ou les utilisent par quelques moyens que ce soit de reproduction, duplication, transmission, réception, codage, numérisation notamment.

Dans le cas où des personnes apparaissent sur des photographies, les participants devront s'assurer par eux-mêmes que les photographies sélectionnées ne portent en aucune façon atteinte aux droits des tiers (notamment aux droits des personnes photographiées et au droit de propriété – droit à l'image des biens) et qu'ils ont obtenu de ces derniers toutes les autorisations nécessaires pour les exploitations et usages visés par le présent règlement.

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent Challenge font l'objet d'un traitement informatique. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 Du Parlement Européen Et Du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Le Participant peut exercer ce droit en contactant : contact_donnees_personnelles@renault-trucks.com ou Renault Trucks - TER A60 2 10 - 99 route de Lyon 69800 Saint-Priest.

7. DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT DE JEU-CONCOURS

Le présent règlement est déposé chez Maître TIVAN, Huissier de Justice, 2 rue Cordière 69800 Saint-Priest suivant Procès-Verbal de dépôt de règlement en date du 15 Mai 2014.

8. ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

Toute participation à ce Challenge implique l'acceptation des termes et conditions du présent règlement dans leur intégralité dont le traitement de données à caractère personnel par l'Organisateur.

ANNEXE : FORMULAIRE d'INSCRIPTION

OPTIFUEL CHALLENGE 2019

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous conduisez un Renault Trucks (T, C ou K) équipé d'Optifuel et du module Check ? Inscrivez-vous et tentez de devenir le meilleur eco-conducteur du monde !

Vous serez évalué en fonction de vos résultats sur la durée des sélections, soit 4 mois de conduite, avec un temps de roulage de 10 semaines minimum.
Ce mode de sélection offre 8 places pour la finale française.

6000 € de bons cadeaux et un T High 2019 à gagner à l'issue de la finale internationale.

1. COORDONNÉES PARTICIPANT *

NOM

PRÉNOM

SOCIÉTÉ

ADRESSE

VILLE / LOCALITÉ

CODE POSTAL

ADRESSE EMAIL

NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE

2. LE N°5A ET 5B DE LA CARTE CONDUCTEUR *

N°5A

N°5B

3. COORDONNÉES ENTREPRISE *

SOCIÉTÉ

ADRESSE

ADRESSE 2

VILLE/LOCALITÉ

RÉGION

CODE POSTAL

PAYS

ADRESSE EMAIL

NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE

4. VOTRE RÉFÉRENT HIERARCHIQUE *

NOM

PRÉNOM

FONCTION

E-MAIL

TÉLÉPHONE

5. VOTRE DISTRIBUTEUR RENAULT TRUCKS *

NOM

VILLE

6. ADRESSE DE VOTRE DISTRIBUTEUR RENAULT TRUCKS

*

ADRESSE

7. VOTRE (VOS) VÉHICULE(S) PRINCIPAL(AUX) FAIT(FONT) PARTIE DE LA GAMME RENAULT TRUCKS *

oui

non

8. SI OUI, VÉHICULE 1 : *

VIN

IMMAT

9. VÉHICULE 2

VIN

IMMAT

10. VÉHICULE 3

VIN

IMMAT

**11. MON ENTREPRISE ET MOI-MÊME, DÉCLARONS AVOIR
PRIS CONNAISSANCE DU RÉGLEMENT DES PRÉ-
SÉLECTIONS DU CHALLENGE OPTIFUEL FRANCE 2019 ET
EN ACCEPTONS LES TERMES ***

J'accepte les termes du règlement Optifuel Challenge 2019

12. EN TANT QUE PARTICIPANT JE M'ENGAGE À AVOIR TOUS MES DOCUMENTS LIÉS À MON ACTIVITÉ DE CONDUCTEUR À JOUR ET À RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE. *

Je m'engage

[inscription](#)

[PLUS D'INFOS](#)

* Champs obligatoire

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)